



USMA Escalade
92 rue du Docteur Bauer
93400 Saint-Ouen

David GARNIER
Tél. : 01.43.84.21.28
Port. : 06.03.16.20.01

USMA ESCALADE

La FSGT et la mairie de Saint-Ouen
propose une compétition amicale adulte

Filles et garçons

à partir de 15 ans jusqu'à ...

Gymnase Joliot Curie
8 rue Pierre Curie
93400 Saint-Ouen

Dimanche 28 mars 2010

de 12H30 à 18H

La compétition est ouverte aux licenciés FSGT, FFME et UNSS répondant aux conditions du règlement.

Les inscriptions seront closes à 13H et strictement limitées à 80 concurrents.

La soirée se terminera par une remise de prix suivie d'un verre de l'amitié.

Grimpe en tête exclusivement !

Parking assuré à l'école voisine, passer au gymnase récupérer la clé.

Inscriptions : mail : usma.escalade@free.fr



USMA Escalade/Canyoning

92 rue du Docteur Bauer

93400 Saint-Ouen

Tél. : 01.43.84.21.28 ou 06.03.16.20.01 (David)

e-mail : usma.escalade@free.fr

REGLEMENT

De la compétition d'escalade de Saint-Ouen du 28 mars 2010

1. **La compétition s'adresse aux licenciés garçons et filles d'au moins 15 ans.** Ils doivent être capables de **grimper en tête** et **d'assurer en tête** en toute sécurité. Seul le nœud de huit est autorisé.
2. Ils devront être munis de leur matériel : baudrier, descendeur, mousqueton ...
3. **Chaque grimpeur escalade 5 voies de son choix dans son niveau.** Un coefficient est attribué à chaque voie. Chaque dégainé « mousquetonnée » vaut : 1 point x coefficient de la voie. Chaque voie « sortie » compte comme deux dégainés en plus. Toutes les dégainés sont en place.
4. **La voie est commencée quand les deux pieds ont quitté le sol. Un 2ème essai est accordé au grimpeur chutant avant d'avoir mousquetonné la 1ère dégainé .** Le comptage des points s'arrête lors d'une chute, d'un repos sur la corde ou une dégainé, de l'usage d'une prise n'appartenant pas à la voie. **Il est obligatoire de mousquetonner toutes les dégainés sous peine d'annulation de la voie.**
5. Les grimpeurs sont regroupés par 3 de même niveau. **En cas de non respect du groupe, voir point 9.** Chacun grimpe les voies de son choix. Chacun à son tour est grimpeur, assureur et « arbitre ».

Les niveaux se partagent comme suit :

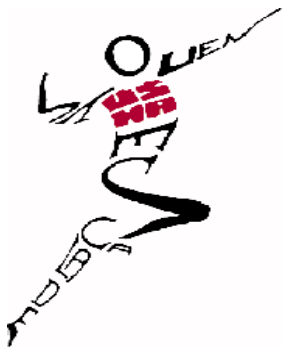
Assez difficile (AD)	cotation 4 à 5a+
Difficile (D)	cotation 5a à 5c+
Très difficile (TD)	cotation 5c à 6b
Extrêmement difficile (ED)	cotation 6a+ à 6c+

6. A l'issue de l'escalade des 5 voies, un classement par catégorie est effectué. **Les 5 premiers disputent la voie de finale.** Il est alors tenu compte de la plus haute prise touchée, tenue ou exploitée. Une égalité sera départagée par chronométrage.
Le 1^{er}, 2^{ème} et 3^{ème} de chaque catégorie seront récompensés.
7. Les grimpeurs du club USMA Escalade seront hors classement.
8. **Le jury est souverain et délibère immédiatement en cas de litige.**

Adresse :

Gymnase Joliot Curie
8 rue Pierre Curie
93400 Saint-Ouen

Le Gymnase est accessible à partir de la ligne 13, métro Garibaldi ou Mairie de St-Ouen, de la ligne 4, Porte de Clignancourt ou par le bus 85, station Paul Bert.



USMA Escalade
92 rue du Docteur Bauer
93400 Saint-Ouen
Tél. : 01.43.84.21.28 ou 06.03.16.20.01 (David)
e-mail : usma.escalade@free.fr

FICHE D'INSCRIPTION

Compétition du dimanche 28/03/2010

Club : _____

Responsable : _____ ■ : _____

Rappel : l'effectif est limité à 80 concurrents et l'âge minimum 15 ans.

	NOM	PRENOM	CATEGORIE	N° DE LICENCE ET FEDERATION
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				

Le montant de l'inscription par compétiteur est de **4 euros** en pré-inscription, **5 euros** sur place.

Chèque à l'ordre de « USMA Escalade »

Merci d'envoyer les inscriptions le plus tôt possible.

Pour vous rafraichir une buvette est ouverte (bière, cola, jus d'orange, pâtisseries, ...)